

Correspondance : le "fonds" de la Saffa

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **18 (1930)**

Heft 345

PDF erstellt am: **05.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-260070>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CORRESPONDANCE

Le „Fonds“ de la Saffa

La discussion qui a surgi ces derniers temps dans la presse féminine¹ sur l'emploi de ce fonds, étant partie sur des bases inexactes, pourrait donner à des lecteurs non informés l'impression que les femmes suisses sont vraiment embarrassées pour trouver un emploi à l'argent de la Saffa! Il peut donc ne pas être inutile que la Commission d'études, nommée par la dernière Assemblée plénière de la Commission générale de la Saffa, fasse à son tour entendre sa voix, en apportant ici un court rapport sur son activité, bien que celle-ci ne soit nullement terminée.

Cette Commission d'études a tenu le 9 novembre 1929 sa première séance, et après avoir liquidé différentes affaires purement administratives, a décidé de désigner une sous-Commission pour l'examen du projet, déjà présenté à l'Assemblée plénière, de création d'un « Fonds de prêt et de garantie » pour femmes et organisation féminines. Une deuxième sous-Commission fut chargée d'examiner la forme sous laquelle devait se présenter cette nouvelle entreprise commune des femmes suisses (fondation? coopérative?), en même temps qu'il lui était déclaré loisible de choisir un autre projet que le Fonds de prêt en tant qu'exemple pratique pour son exposé. C'est à l'examen de cette deuxième sous-Commission que furent également remises d'autres suggestions qui ont été envoyées à la Commission pour l'emploi de l'argent de la Saffa.

Au début de mai 1930, donc après six mois de travail, ces deux sous-Commissions ont déposé leurs rapports. La première sous-Commission, après avoir fait établir des expertises, et avoir procédé à une consultation étendue auprès de femmes dans les affaires, de Sociétés féminines (Union de Femmes et *Frauenzentrale*) et d'Offices d'orientation professionnelle arrivait à la conclusion qu'un Fonds de garantie, auquel serait joint un Office de consultation financière serait utile et désirable. Cette conclusion était appuyée par un rapport détaillé contenant des propositions pour la mise en exécution de ce projet.

La deuxième sous-Commission estima que les suggestions qui lui avaient été remises ne correspondaient pas, ou ne correspondaient que partiellement, aux stipulations prescrites quant à l'emploi du bénéfice de la Saffa pour l'amélioration de la situation professionnelle et économique de la femme en Suisse. Elle adopta en conséquence une nouvelle idée comme base de son exposé, celle de la création d'une maison de vacances pour femmes professionnellement occupées, donnant ainsi suite au vœu exprimé dans des milieux féminins qu'en première ligne on ne perdît pas de vue la plus grande sécurité possible quant à l'investissement du capital en jeu. C'est pourquoi elle proposa de placer cet argent sûr des immeubles et des terrains, et de limiter strictement, par les stipulations d'une fondation, l'emploi à en faire. Ce projet fut connu par la presse féministe en même temps que celui d'une coopérative pour un fonds de garantie, et ainsi soumis à la discussion.

Au cours de plusieurs séances, la Commission d'études a discuté à fond les avantages et les inconvénients des deux projets, et a finalement décidé de faire étudier dans tous ses détails le projet d'un fonds de garantie, puis de le soumettre à l'appréciation des organisations féminines. Un juriste connu pour ses compétences particulières en matière de questions économiques modernes fut chargé de préparer les statuts et règlement nécessaires, et ce travail a duré plusieurs mois. Actuellement, le projet de ces statuts est prêt et avant la fin de l'année, les autres pièces qui manquent encore seront remises à la Commission d'études qui pourra alors s'en occuper sitôt après le Nouvel-An. En même temps, elle sera appelée à décider, si, en outre du projet du Fonds de garantie, celui de la Maison de vacances, et d'autres encore, devront être soumis ou non à l'Assemblée plénière des Associations féminines qui sera convoquée au plus tard le printemps prochain.

Il est très-compréhensible qu'à travers le pays une certaine impatience se manifeste dans les milieux féminins, et que l'on souhaite qu'une décision intervienne bientôt. Que l'on n'oublie pas cependant qu'une étude approfondie d'un projet de portée très vaste, et qui n'est pas précisément simple, a exigé des mois de travail intensif. N'est-il pas bien préférable de ne prendre une décision qui comporte de si grandes responsabilités qu'en toute tranquillité, après mûres réflexions et un examen poussé, plutôt que de se décider précipitamment et de le regretter ensuite? Et pendant ce temps l'argent de la Saffa a été placé dans des conditions avantageuses, et rapporte des intérêts appréciables: un côté de la question qui n'est non plus certés pas à dédaigner!

La Commission d'études du Fonds de la Saffa.

¹ Voir notamment le N° 341 du *Mouvement*, et presque tous les derniers N°s du *Frauenblatt*. Voir aussi le *Journal de Genève* du 18 décembre.

A travers les Sociétés d'Intérêt Féminin

Genève. — *Union des Femmes*. Il y a du charme à fêter l'Escalade chez soi... surtout lorsque ce chez-soi est situé dans une de ces anciennes demeures de la vieille ville dans lesquelles ont se sent bien à Genève parce que non loin des tours de St-Pierre. C'est ce qu'ont éprouvé, au soir du 13 décembre, les membres de l'Union des Femmes, en prenant place autour des tables de leur vieux local de la rue Etienne-Dumont, décoré à cette occasion de fleurs et de guirlandes rouges et jaunes. Les diverses phases du souper patriotique se déroulèrent selon la tradition. Puis, précédée d'un joli prologue, une revue intitulée: *Une journée de l'Union des Femmes — 100 % parlant français et chantant*, composée et exécutée par quelques membres de l'Union fit retentir les vieux murs de chansons et de rires pendant deux heures. On ne sait lequel fut le plus divertissant des quatre actes au cours desquels chacune reçut son « paquet » plein d'esprit, quoique dépourvu de méchanceté. Pleine d'esprit et de finesse, cette revue, jouée et chantée avec goût et entrain, fit passer un moment délicieux à tous les membres qui aiment l'Union tout en en connaissant les petits travers.

Dans la même semaine, le Comité de l'Union des Femmes désirant entrer en contact avec les sociétés internationales installées à Genève, eut le plaisir de recevoir à un thé d'Escalade les secrétaires du Comité Universel des Unions Chrétiennes de Jeunes Filles. Cette rencontre agrémentée de musique a laissé à chaque participante un agréable souvenir et l'espoir d'une collaboration dans le travail.

R. B.

Publications féministes et d'intérêt féminin en langue française

en vente à l'Administration du *Mouvement Féministe*, 14, rue Micheli-du-Crest, Genève. Il ne sera tenu compte que des commandes envoyées directement à cette adresse, et dont le montant, frais de port inclus, aura été versé au compte de chèques postaux du *Mouvement*, N° 1. 943.

Prière en calculant les frais de port de tenir compte du poids des imprimés à expédier.

La question du suffrage féminin en Suisse. 1 brochure de documentation comprenant des articles de M^{mes} et M^{lles} Anneler, J. Merz, A. Hänni, Agnès Debrüt-Vogel, A. Gillibert-Randoin, Marie Schitlowsky, Elisa Strub, G. Gerhard, Dora Staundiger et Emilie Gourd. L'ex.: 1 fr.; pour toute commande de 20 ex. et plus: 60 cent. l'ex.

Le vote des femmes: quelques renseignements et quelques réflexions. 1 courte brochure illustrée de propagande: 15 ct.; pour toute commande de 20 ex. et plus: 12 cent. l'ex.

A. LEUCH-REINECK: *Le féminisme en Suisse* (édition française d'une des monographies de la Saffa). 1 vol.: 3 fr.

A. de MONTET: *Vingt ans d'activité*, 1 brochure éditée par l'Association vaudoise pour le Suffrage féminin (1927), 1 fr. l'ex. Pour 10 exemplaires: 80 ct. l'ex.; pour 20 ex.: 60 ct. l'ex.

Dr. Marg. BERNHARD: *La situation actuelle du suffrage féminin d'après des rapports de quatre parties du monde*. 1 brochure: 1 fr.; pour toute commande de douze exemplaires et plus: 50 ct. l'ex.

EMILIE GOURD, J. VUILLIOMENET et L. DE ALBERTI: *Le Suffrage des femmes en pratique* (dernière édition 1926): 25 ct.; pour toute commande dépassant 10 ex.: 20 ct. l'ex.

REGINE DEUTSCH: *Vingt-cinq ans de l'Alliance Internationale pour le Suffrage et l'Action civique et politique des femmes* (1904-1929); 1 brochure illustrée: 50 ct.; pour une commande de plus de 12 exemplaires: 20 ct. l'exemplaire.

Rapport du Congrès de Berlin (1929) 1 fort volume de 475 pages, texte français, allemand et anglais: 5 fr.

Jus Suffragii (*Nouvelles suffragistes internationales*), organe mensuel de l'Alliance Internationale pour le Suffrage et l'Action civique et politique des Femmes, texte anglais et français, illustré. Le N°: 60 cent. Abonnement: 7 fr. 50.

MARG. EVARD: *La femme suisse éducatrice dans la famille, l'école et la société*. (Monographie de la Saffa.) Prix: 1 fr. 50.

ELISABETH ZELLWEGER: *Histoire et développement de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses*, 1 brochure: 90 cent.

L'Europe suffragiste, carte postale illustrée: le cent: 1 fr.

Carrières féminines, 1 brochure, éditée par l'Office suisse des Professions féminines, avec couverture illustrée: 50 centimes.

Monographies de carrières féminines, éditées par l'Office suisse des professions féminines (la femme aviculteur, la modiste, la coiffeuse, la tailleur pour petits garçons, la gilette, la corsetière, l'infirmière pour aliénés, la Froebelienne, la maîtresse d'école ménagère, l'enseignement des branches commerciales, l'auxiliaire des services postaux, la courtpointière, la céramiste, la maîtresse professionnelle, la gouvernante de maison, la garde-malades, la couseuse de parapluies, la laborantine, la droguiste, la gymnastique médicale): 30 cent. la monographie.